# INFORMATIONS GÉNÉRALES

**RAPPORT** 

2

0

D

. 0

5

5

: Expertise de condition limitée

MISSION

: Inspection des œuvres vives d'un Tjalk moteur à

simple hélice.

**CLIENT** 

: Benedicte Truchard

**ADRESSE** 

: 6 Rue de Castellane

CODE POSTAL/VILLE

: 75008Paris, France

DATE EXPERTISE

: Le 8 septembre 2014

LIEU DE L'EXPERTISE

: Delfzijl, Pays-Bas

**EXPERT** 

: K. Coers

**PRÉSENTS** 

: Acheteurs et vendeurs.

**NOM BATEAU** 

: « DE WILLEMIJN »

**GENRE DE BATEAU** 

: Ancien bateau de travail à voile converti en bateau de

plaisance à moteur

**DIMENSIONS** 

: Longueur

12,00m.

Largeur

3,00m.

Tirant d'eau

0,50m.

**CHANTIER** 

: Inconnu, à Loosdrecht, Pays- Bas

ANNÉE DE CONSTRUCTION

: 1885 env.

FORME COQUE

: À fond plat

**MATÉRIEL** 

: Acier rivé et soudé

**MOTEUR** 

: Peugeot Indenor

**TYPE** 

: Inconnu, probablement XDP4-90

**GENRE** 

: Quatre cylindres diesel en ligne à quatre temps,

refroidi à l'eau

NO MOTEUR

: 90250A

**INVERSEUR** 

: Hurth

**TYPE** 

: HBW 10-2R

NÚMÉRO : 04-16998

COMBUSTION : Diesel

Les informations ci dessus nous sont fournis par des tiers et de ce fait ne peuvent pas garantis sur leur exactitude.

Les nouvelles constructions d'après le 16 juin 1998 doivent comporter la plaque CE ainsi que doit se trouver à bord le manuel d'utilisation.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009 les bateaux au-delà de 20 sont réglementés par la règlementation Européenne 2006/87/EU. Par cette règlementation ces bateaux doivent avoir le Certificat Européen avant le 30 décembre 2018. Jusqu'à 2018 il existe un règlementation exceptionnelle.

Le nombre d'heures relevé sur le compteur n'est pas une garanti pour le nombre d'heures réels.

Des défauts et/ou dommages ou autres événements ne sont pas rapportés à l'acheteur, courtier vendeur et courtier acheteur.

#### Introduction

5

2

2

5

D

D

2

5

2

7

7

7

- D'après ses meilleures connaissances et savoir faire l'expert exécute sa mission.
- Conforme l'accord de l'expertise l'expert est tenu à son engagement de faire tous ses efforts possible.
- Il n'est pas exclu, l'expertise étant une prise de vue momentané et ceci malgré l'exécution de l'examen approfondi du bateau par l'expert, qu'il pourrait se produire que des défauts (cachés) non constatés lors de l'expertise, sont découverts.
- S'il n'en est pas question de propos délibéré ou de négligence expresse l'expert se dégage de tout responsabilité pour les défauts (cachés) non constatés lors de l'exécution de sa mission.
- Lors de l'examen l'expert se limite à ces parties du bateau à expertiser comme entendu dans sa mission.
- Si, pour une restauration ou réparation, l'expert annonce un montant, ce montant ne figurera uniquement à titre indicatif dont on ne peut pas réclamer aucun droit.
- Le rapport d'expertise dressé par l'expert est uniquement destiné au client et de ce fait ne sera pas transmissible à des tiers personnes.
- Par le client le rapport d'expertise dressé par l'expert ne pourra uniquement être utilisé à des fins préconisés d'avance par lui.

Ce rapport est un résumé de l'expertise (partiel) exécuté par l'expert. L'accord de l'expertise est une engagement basé sur le mieux de nos efforts.

Le texte Néerlandais de ce rapport fait foie.

## LES ŒUVRES VIVES

2

Pour l'inspection de la carène le bateau a été retrouvé dans l'ascenseur bateau au chantier Hunfeld à Delfzijl. La carène était propre et mis à part en dessous les élingues suffisamment accessible. Sur la carène on constate quelques bosses. Celles-ci peuvent être considérées comme dommages de l'ordre cosmétique qui ne sont pas nécessaires d'être réparées. Une grande partie de la carène a été doublé dans le passée en tôles de 5mm, 4mm et de 3mm. Aux soudures on ne constate pas d'irrégularités. Dû aux épaisses couches de peinture les rivets d'origine ne sont plus visibles pour cette inspection. La peinture de protection sur la carène est d'un épaisseur moyenne de 600 microns. Sur toute la carène le système de protection en peinture a bonne accrochage sur l'acier. L'antifouling est présent en suffisance. De la corrosion active n'est pas constaté. Sur les tôles d'origine par endroit on constate des légères puits de chancre. La profondeur de ces puits a été déduite des épaisseurs relevés (voir annexe). Avec le Cygnus 4 par endroit des épaisseurs sont relevés. Quelques doublages ont l'épaisseur d'origine de 3mm. La valeur minimale de relevé à ces endroits est de 2,8mm. Pour les doublages il est exceptionnel de mettre des doublages aussi minces mais par le fait qu'on n'a pas constaté de la corrosion active et que les tôles d'origine ne sont pas troué par de la corrosion le soussigné ne voit pas de risques. La protection cathodique est active et les anodes présents ont encore assez de matériel. Sur les quilles et tubes de refroidissement on ne constate pas d'irrégularités. Le safran est en bonne condition et le jeu entre safran et paliers est à négliger. Pour ne pas perdre le safran lors d'un échouage p.e. il est conseillé de sécuriser le safran. L'hélice en bronze à trois pales est sans dommages et bien sécurisé. Le jeu entre l'arbre d'hélice en inox et palier extérieur est négligeable.

# COQUE À L'INTÉRIEUR

L'accessibilité de la coque à l'intérieur est restreint. Aux endroits visibles l'intérieur de la coque est sèche et adéquatement conservée. Les passes coque visibles sont munies de vannes d'arrêt. Les passes coque sont en condition largement suffisantes. Anomalies excessives sur cloisons, membrures et renforts en longueur ne sont pas constatés.

### CONCLUSION

L'expertise exécuté par nos soins du bateau sus mentionné a comme résultat :

Une coque bien entretenue laquelle a été doublée par endroit par des tôles assez minces mais, selon l'estimation du soussigne, ce qui ne comporte pas des risques de fuites.

Le soussigné déclare de n'avoir nullement été intéressé dans des démarches de la vente ou à l'achat du bateau.

Ainsi fait au mieux de nos compétences et connaissance en considérant les limitations et exclusions comme mentionnées.

Lieu et date:

À Almere-Buiten le 9 septembre 2014

Expert:

**9** 

**D** 

5

5

**D** 

7

Monsieur K. Coers

Signature:

Expert agrée Hiswa Expert agrée EMCI Expert agrée NVEP Estimateur VRT

SCHEEPSWERKTUIGKUNDIG EXPERTISEBURO FRITS COERS BEÉDIGD TAXATEUR EN EXPERT VAN SCHEPEN Puerto Ricostraat 89, 1339 KR ALMERE Telefoon 036 5246117



GÉNÉRAL

Nom du bateau

De Willemijn

Date

8-9-14

Lieu

Delfzijl, Pays Bas

Appareil de

sondage:

Cygnus 4

Expert:

Koen Coers

Symboles

O:

Passes coque

.

Point de jaugeage

##:

Bac refroidisseur/échangeur

*III*:

Doublages existants

111:

þ.

**9** 

Doublages à mettre

SCHEEPSWERKTUIGKUNDIG EXPERTISEBURO FRITS COERS BEÉDIGD TAXATEUR EN EXPERT VAN SCHEPEN Puerto Ricostraat 89, 1339 KR ALMERE Telefoon 036 5246117